



Le 9/04/20

## COVID-19 ET PROTECTION DES AGENTS DU CH LAVAUUR : LA CGT OBTIENT DES RESULTATS MAIS RESTE VIGILANTE

Pendant cette période de crise sanitaire la CGT continue d'agir de façon responsable. Nous restons plus que jamais mobilisés et engagés pour défendre les droits des agents, leur santé, celle de leurs proches ainsi que celle des patients.

**Nous avons rencontré le Directeur et la DRH le 8 avril à 16h30.** C'était un 2<sup>ème</sup> RDV.

Voir compte rendu du premier RDV le 1/04: [https://www.cgt-chlavour.fr/Les-agents-du-CH-Lavour-doivent-etre-protectes-2-04-20\\_a1709.html](https://www.cgt-chlavour.fr/Les-agents-du-CH-Lavour-doivent-etre-protectes-2-04-20_a1709.html)

### **Pour rappel :**

- ✓ Depuis quelques jours la CGT a soulevé le problème très préoccupant et anormal de l'utilisation de masques périmés dans de nombreux services. En particulier des FFP2 portés dans les services COVID+ MCO et psychiatrie.
- ✓ Le samedi 4 avril la CGT a interpellé la Directrice d'astreinte pour le lui pointer
- ✓ Le lundi 6 avril nous avons envoyé un mail au Directeur sur le sujet
- ✓ Le mardi 7 avril nous avons diffusé un tract : [https://www.cgt-chlavour.fr/Les-heros-en-blouse-blanche-du-CH-Lavour-face-au-Coronavirus-avec-des-masques-perimes--7-04-20\\_a1714.html](https://www.cgt-chlavour.fr/Les-heros-en-blouse-blanche-du-CH-Lavour-face-au-Coronavirus-avec-des-masques-perimes--7-04-20_a1714.html)
- ✓ Le 8 avril la Direction a publié une note suite...à notre tract !

### **Voici les nombreux points abordés par la CGT pour ce 2<sup>ème</sup> RDV le 8/04/20 :**

#### **1. Masques périmés et impact sur la sécurité et la santé des agents du CH Lavour :**

Le Directeur s'est d'abord interrogé sur la méthode de la CGT suite à la diffusion de notre tract du 7/04. La CGT, elle, s'interroge dès lors qu'il y a un risque sur la sécurité et la santé des agents ! Nous avons soulevé des faits avérés avec un risque réel sur la santé des agents. Les exemples sont très nombreux.

**Pour rappel :** Contrairement à ce que disent certains, l'ARS ne teste aucun masque !

Les masques sont testés sur le CH Lavour. **Pour la CGT ces tests** sont plus que **fragiles**, ils sont **aléatoires**, sur un faible échantillon et nous n'avons **aucune garantie sur la qualité de filtration** des masques périmés. De nombreux sont clairement défectueux.

**Pas question pour la CGT de faire prendre des risques aux agents.**

Le Directeur a entendu notre demande et c'est tant mieux. **Il s'engage à retirer** les lots périmés et à les remplacer par des masques conformes. **Nous en prenons acte.**

#### **2. Reconnaissance en maladie professionnelle pour les agents COVID+ :**

La CGT a déjà formulé cette demande à trois reprises : mail le 16/03, CHSCT du 20/03/20, RDV des 1 et 8/04. Cette reconnaissance est désormais effective. Nous avons renouvelé notre demande de publication d'une note de service pour expliquer aux agents la marche à suivre. Il serait temps...

Ces derniers doivent absolument se signaler à la DRH pour faire valoir des droits importants.

#### **3. Etat des lieux des ressources en matériel :**

Nous avons renouvelé notre demande d'une communication chiffrée et détaillée de nos ressources.

**Le Directeur est d'accord.**

#### **4. Port de masque FFP2 dans les services dédiés COVID+:**

Nous avons renouvelé cette demande. **Le Directeur n'y est pas défavorable (!)**

Il doit nous donner rapidement une réponse. La CGT conseille aux agents qui travaillent dans ces services de porter systématiquement des masques FFP2. Faites nous remonter les difficultés rencontrées.

**A noter :** Nous avons déjà demandé le 1/04/20 le port systématique des FFP2 sur le pôle personnes âgées !  
**Il est temps que la décision soit enfin prise avant qu'il ne soit trop tard...**

#### **5. Dépistage résidents et agents pôle personnes âgées :**

Nous avons déjà évoqué cette nécessité le 1/04/20 : **Changement de politique sur le CH Lavour...**

Le Directeur annonce un dépistage dès le 1<sup>er</sup> cas dans ces services. Cela devrait démarrer sur l'USLD (il y a en effet un cas dans l'équipe).

La CGT a demandé que ce **dépistage soit étendu** au service de la **Gravette** dont la quasi-totalité des patients chroniques sont âgés et présentent des comorbidités associées. Il y a actuellement deux cas positifs dans ce service qui accueille également dans une aile dédiée les patients psy COVID+ ... !

Le Directeur a entendu nos arguments, il doit nous donner une réponse...que nous espérons positive !

**Pour la CGT c'est un impératif, une nécessité sanitaire.** Le Ministre de la Santé en plus des EHPAD et USLD a aussi cité les personnes handicapées fragiles en institution.

#### **6. Dépistage des agents du CH Lavour sur notre établissement :**

Depuis le 22 mars nous réclamons un circuit dédié pour dépister les agents du CH Lavour !

Nous avons multiplié les interventions pour cela auprès de la Direction, des administratifs et cadres de garde. Nous avons rapporté des exemples de collègues obligés de se rendre à Muret ( 120 kms A+R) pour se faire dépister. Anormal.

Là aussi changement radical de discours du Directeur. **La CGT obtient une avancée importante.**

Il semble avoir saisi l'anomalie et l'aberration des exemples cités par la CGT. **Il va rectifier le tir !**

Un circuit sera désormais prévu aux urgences, avec prélèvements effectués par un médecin biologiste du CH et après un lien avec la Médecine du Travail.

La CGT demande que le **circuit soit revu** pour les **WE** et autres **jours d'absence** de la Médecin du travail.

#### **7. Agents en attente du résultat du test :**

Le Directeur nous avait répondu le 1<sup>er</sup> avril qu'ils étaient en maladie.

La CGT a signalé que désormais il a la possibilité de les placer en ASA. Nous attendons sa réponse.

Pour rappel :

- Les agents en ASA : aucune perte de prime ni salaire.
- Les agents en maladie : prime impactée
- Le jour de carence est actuellement suspendu.

#### **Conclusion**

**La CGT obtient des avancées et des garanties en matière de protection des agents.**

**Nous notons un changement** dans le contenu des propos du Directeur et nous prenons acte suite à nos interventions de réajustements importants en particulier sur le retrait des masques largement périmés (19 ans pour certains masques !).

Pour autant nous ne comprenons pas comment on a pu laisser travailler plusieurs semaines des agents avec des masques défectueux...

Enfin nous sommes dans l'attente de réponses à des points sensibles soulevés par notre syndicat.

**N'hésitez pas à contacter la CGT par mail ou en passant par le standard.**

**CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)